

Paris, le 23 juillet 2026

Communiqué de presse

François-Noël Buffet, nouveau Défenseur des droits

François-Noël Buffet a été nommé Défenseur des droits, sur proposition du Président de la République, à compter du 23 juillet 2026. Cette prise de fonction marque l'ouverture d'un nouveau mandat de six ans à la tête de l'institution.

François-Noël Buffet a été nommé, sur proposition du président de la République, et après avis du Parlement, pour un mandat de 6 ans, qui ne peut être ni renouvelé ni révoqué.

Monsieur Buffet a pu échanger ce 23 juillet avec Madame Claire Hédon, à laquelle il succède, et s'est présenté aux équipes du siège de l'institution.

Il se consacre dès aujourd'hui à ses nouvelles missions, à la tête de l'institution, au service de la protection et de la promotion des droits et libertés.

François-Noël Buffet est né le 28 août 1963 à Lyon. Il est avocat depuis 1990.

Il s'engage parallèlement dans la vie publique locale. Conseiller municipal d'Oullins en 1990 puis adjoint au maire en 1995, il est élu maire en 1997 et réélu en 2001, 2008 et 2014.

En septembre 2004, il devient sénateur du Rhône. Il s'investit particulièrement dans les questions institutionnelles et régaliennes. Il est notamment rapporteur du budget Immigration, asile et intégration, viceprésident de la commission des lois, rapporteur de la commission d'enquête sur les frontières européennes, puis président de la commission spéciale chargée du contrôle des comptes du Sénat.

D'octobre 2020 jusqu'en 2024, il est président de la commission des lois du Sénat. Il préside également la délégation parlementaire au renseignement de 2021 à 2022 et conduit, de 2022 à 2024, le groupe de travail sénatorial sur les institutions.

Il siège comme juge titulaire à la Cour de justice de la République de 2008 à 2019.

Élu conseiller métropolitain de Lyon depuis 1995, il est reconduit en 2020.

Le 21 septembre 2024, il est nommé ministre auprès du Premier ministre, chargé des Outremer.

En décembre 2024, il devient ministre auprès du ministre de l'Intérieur. Il est chargé notamment des collectivités territoriales, des forces de sécurité et de la sécurité civile. Il anime le Beauvau des polices municipales et le Beauvau de la Sécurité civile.

Ses fonctions ministérielles prennent fin en septembre 2025 et il redevient sénateur.

François-Noël Buffet est le Défenseur des droits depuis le 23 juillet 2026.

Contact presse

Laetitia GOT

Chargée de mission presse

01 53 29 22 79 / 06 20 50 34 46

laetitia.got@defenseurdesdroits.fr

Le Défenseur des droits est une autorité administrative indépendante créée par la loi organique du 29 mars 2011, suite à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008

Protecteur des droits et libertés des personnes, il a pour mission de défendre et promouvoir les droits des usagers des services publics, les droits de l'enfant, de lutter contre les discriminations, d'assurer le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité et de protéger et orienter les lanceurs d'alerte.

Il peut être saisi gratuitement par toute personne résidant en France ou française résidant à l'étranger qui estime que ses droits n'ont pas été respectés. Il peut également se saisir d'office.

650 délégués répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer reçoivent, orientent et aident toute personne à faire valoir ses droits, gratuitement et en toute indépendance.

Victimes ou témoins de discriminations : les juristes du Défenseur des droits écoutent, accompagnent et orientent gratuitement les personnes au **39 28** ou sur www.antidiscriminations.fr